

Ligue Belge d'Aéromodélisme
Commission Sportive 4 mars 2005
Bruxelles, Local « 78 », Cité Modèle

Présents : J.L.Dufour (C F5), G.Vanderschelden (C F3C), D.Beckers (DSp F5), P.Halleux (C F3B), A.Dollet (Ch.eq. F3A), G.Van den Berghe (C F3M), G.Manesse (C F3A), G.Proot (DSp Portage), G.Lo Furno (Ch. Equ. F3C), R.Liber (C F2), A.Goossens (Voorz. SC VML) , R.Herzog (prés.)

Excusés : Fanali (DSp. F4C), E.Verjans (SpD F3D), C.Bauweraerts (C 3x10), W.Reynders (C F4C), T.Vaesen (C RC-Para), G.Michiels (SpD F2), E.Hannuzet (Prés CS AAM), G.Cuypers (SpD F3J)

La réunion commence à 20h15

On fait passer le calendrier national sport et activités régionales imprimé sur A2 par la VML, avec les remerciements à son concepteur Guido Delaere. Il sera encarté dans les VML Tijdingen et AAModels-info et envoyé ainsi à tous les membres VML et AAM.

Point 1 Rapports de sections

F2 A, B , C , D

Les rapports sont approuvés. On note qu'en F2A, F2C et F2D, seules 2 dates de concours nationaux sont prévues. La participation à des internationaux est requise en F2C et F2D. La CS d'octobre devra évaluer la validité de ces classements.

On note qu'il y a une erreur au calendrier, il n'y aura pas de F2C lors du concours de Pepinster le 4 septembre.

Envoi d'une équipe en Hongrie. Chef d'équipe Georges Liber (absent)

F3A

On note le problème (récurrent) de cumul de fonction de coordinateur et de directeur sportif VML. Trois solutions de remplacement du directeur sportif sont proposées à l'intéressé, Mr. Gui Manesse. Celui-ci en propose une quatrième : son remplacement dans la fonction de coordinateur par son épouse, Mme. Cabes Jacqueline. Moyennant accord du CA de la LBA, cette proposition est acceptée. MM Denuit et Manesse dirigent chacun 4 concours sur les huit au calendrier. Le concours prévu à Nivelles serait déplacé par manque d'équipement sur place. Lieu à préciser d'urgence

Envoi d'une équipe en France. Chef d'équipe Mme Dollet (épouse de P. Marquet)

F3B

Pas de remarque

Envoi d'une équipe en Finlande. Chef d'équipe à confirmer (Eddy Van Praag, absent)

F3C

Les détails de programme de sélection demandés ont été apportés

Envoi d'une équipe en Espagne. Chef d'équipe Giovanni Lo Furno

F3C Scale

Idem F3C. Le concours de Haneffe 5 juin deviendrait 19 juin

F3D

Pas de remarque

F3I

Le Club de Othée a annoncé qu'ils reprennent la « Coupe Européenne F3I » suite au désistement français annoncé récemment. L'annonce à la FAI et le paiement correspondant ont été effectués.

F3J

Remplacement des coordinateur et directeur sportif

Envoi d'une équipe 3 sen. et 1 jun. en Croatie, chef d'équipe Gunther Cuypers, excusé

F4C

Remplacement du coordinateur et du directeur sportif

F5

Pas de remarque

Portage Planeurs

Pas de remarque

R/C Paras

Pas de remarque

3X10=35

Nouvelle catégorie lancée sous la coordination de Christian Bauweraerts. Directeurs sportifs N et F. On leur souhaite bon succès

Communications aux membres

Le président mentionne que la partie « Sections sportives » du site web de la LBA doit être entretenu par des délégués de toutes les sections pour y annoncer les changements de dates, les réunions, etc.. Il est également prévu une section pour les équipes envoyées en championnats.

Point 2. Assemblée générale de la CIAM, Lausanne, les 18 et 19 mars prochains

La délégation sera composée de Guido Michiels (F2), Cenny Breeman (F1 et alternate), Gui Manesse (F3A), Paulette Halleux (F3B) et Robert Herzog (délégué)

On examine les points saillants de l'agenda :

F2

La Belgique s'oppose en bloc contre toute la proposition d'aménagement du code. Cette position sera défendue par Michiels. Le président attire l'attention sur le besoin de chercher un support auprès d'autres pays pour arriver à bloquer cette proposition.

F3A

On approuve les propositions, y compris celle d'une nouvelle catégorie Voltige Indoor Electro (« F3AI »). La question de la section de la CIAM à laquelle raccrocher cette catégorie est posées (F3A ou F5). A suivre (Gui Manesse)

F3B

53222 On propose d'amender pour une solution où ne serait mentionnée qu'une seule borne. Sécurité suffisante.

F3C

544 OK

545 OK

5411 1° OK

5411 2° NON

5415 OK

F5

Tout OK

Survol des projets de championnats jusqu'en 2009. On évoque l'intention d'organiser un championnat de Indoor à Mons. L'apparition de la catégorie F3AI pourrait rendre ce projet très alléchant. À suivre (Gérard Proot)

Point 3. Préparation des Chefs d'équipe 2005

Le président rappelle l'importance du rôle du chef d'équipe, tant lors de sa préparation en Belgique (entraînements indispensables – intégration des pilotes en une équipe soudée) que lors de la compétition. Rôle de prise d'initiative pour réaliser les inscriptions dans les meilleures conditions (réductions pour inscriptions précoces, pénalité pour inscriptions tardives). Choix de meilleures conditions de déplacement, d'envoi de matériel, etc. On rappelle que la LBA ne couvre que les frais des chefs d'équipe. Les pilotes sont couverts par des contributions régionales (plafond de 700 € par pilote pour l'AAM, pourcentage du budget sur base de rapports financiers pour la VML).

Les documents d'inscription des équipes F3C et F3A sont déposés en réunion. Mr Liber fera suivre par l'ACRB. Les documents F3J sont déjà en route. Pour le F2, documents à faire parvenir pour fin avril.

On attire l'attention sur le besoin de limiter le montant des inscriptions annoncés par les organisateurs aux valeurs officiellement acceptables par la CIAM. Il y a clairement des abus en F3A (400 €) et F3C (450 €). Le délégué à la CIAM protestera contre cette dérive.

F2

Le coordinateur demande l'acceptation d'un mécanicien dans l'inscription officielle. Il demande que ses frais soient couverts, si possible, par le reliquat du subside AAM (possible étant donné que tout le monde limite les frais par logement en camping). Le principe d'exploiter le reliquat du subside nominal des pilotes à d'autres frais de l'équipe est discuté et approuvé par l'assemblée. La demande en sera transmise à l'AAM et à la VML. Le chef d'équipe F3C souhaite réaliser des T-shirts pour son équipe. On lui suggère des formules de rentabilisation (vente de soutien). Utiliser le site web LBA de l'équipe pour faire de la publicité.

Points 4. Défraiements

Le président annonce la décision du CA de la LBA de ne plus supporter les frais de communication (ADSL, câble) parmi les frais éligibles pour l'activité sportive. On supporte frais de timbre, papier, réunions, téléphone, déplacements, etc. dans les limites strictes du budget

Point 5. Divers

F3M

Le coordinateur demande s'il y a une intervention dans les frais de juges pour les concours internationaux organisés en Belgique. La réponse est négative, même si ce concours est repris

au calendrier national. L'AAM de son côté accorde un subside pour toute organisation de concours international (125 €) en plus des frais d'annonce à la FAI (encore 125 FS). En principe, l'organisateur doit couvrir tous ses frais d'organisation par les rentrées des inscriptions.

La réunion est clôturée à 22h45.

Rapport R.H.